



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

médecins anesthésistes

Question écrite n° 50993

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par certains médecins anesthésistes réanimateurs exerçant en CHU pour retrouver leur poste suite à détachement pour formation. Dans certains cas, ces difficultés ont conduit les praticiens à être placés en position de disponibilité dans l'attente d'un poste sur leur établissement d'origine. Cette disponibilité a parfois été renouvelée plusieurs années et mise à profit par quelques praticiens pour exercer les fonctions d'attaché 2e catégorie. Elle lui demande si, compte tenu de la pénurie de médecins anesthésistes, une telle situation est régulière et si les médecins placés dans ces situations peuvent accéder rétroactivement au titre d'attaché en premier ou attaché consultant sans perdre les avantages acquis au titre de leurs activités anciennes.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50993

**Rubrique :** Fonction publique hospitalière

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 septembre 2000, page 5331